

PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL

« TECHNICIEN COMPETENT EN INSPECTION DES TRIBUNES, PODIUMS ET TENTES »

FOR-EVE-TPT-4J 11-20

📌 Objectifs pédagogiques :

Être capable de procéder à l'inspection des tribunes, podiums et tentes avant l'ouverture au public.

Durée 4 jours soit 28 heures de formation	Nombre de stagiaires Entre 6 et 8 stagiaires
Dates du .././.... au .././.... de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00	Tarifs, à titre indicatif Par stagiaire (Cas des intermittents) : 800 €HT Pour un groupe d'une même entreprise : 4500 €HT
Délai d'accès Ce délai est de l'ordre de 6 semaines (Délai de traitement du dossier auprès de l'OPCO)	Accessibilité aux personnes handicapées Les moyens seront mis en œuvre pour l'accueil des personnes handicapées
Formateur Richard GIL (Formateur et Contrôleur Technique)	Lieu Chez DIVERSIS ou chez un prestataire
Taux de satisfaction 90%	Taux de réussite 100%
Evaluation de la formation En début de formation, par un test d'entrée En continu, tout au long de la formation En fin de formation, par un test de sortie	Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Richard GIL Tél. : 06.34.90.42.06 Courriel : formation@diversis.fr

📌 Public concerné :

Techniciens devant intervenir dans l'inspection des tribunes, podiums et tentes, avant ouverture au public (Formation adaptée aux personnels des services techniques des collectivités territoriales).

📌 Prérequis :

Technicien de niveau Bac intervenant depuis au moins 2 ans dans ce domaine d'activité.

📌 Méthodes et moyens pédagogiques :

Des exposés techniques et théoriques sous forme de support PowerPoint avec vidéo projection illustrés d'exemples pratiques, mini-cas d'application, questions-réponses.

Des analyses des textes législatifs et réglementaires, des références bibliographiques, des compléments d'analyse.

Des cas pratiques, exemples d'applications, exercices de synthèse de difficulté progressive.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Accueil et présentations :

Accueil des stagiaires
Point logistique (Horaires, repas,...)
Présentations des stagiaires et du ou des formateurs
Présentation du programme
Réalisation du test d'entrée

Module 1 « Règles communes » :

Thème : Règles règlementaires et techniques communes applicables à toutes les structures
Durée : 1 jour

Référentiels :

- *Référentiels réglementaires (Code du travail, Code de la Construction et de l'Habitation, Règlement des Etablissement Recevant du Public,...)*
- *Référentiels normatifs (Normes françaises, Eurocodes,...)*
- *Référentiels professionnels (Guides techniques, guide pratiques des matériels et ensembles démontables,...)*
- *Rôles et compétences (Exploitant, bureau d'étude, bureau de contrôle, commission de sécurité, mairie, préfecture,...)*
- *Documents techniques (Fiches techniques, notice de montage, avis technique « solidité »,...)*
- *Procédure administrative liée à l'organisation d'un évènement*

Notions des règles applicables aux Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- *Principes généraux*
- *Classement (Types et catégories)*
- *Résistance et réaction au feu*
- *Dégagements (Nombre et largeur)*

Moyens d'accès, zone de stationnement et garde-corps :

- *Moyens d'accès (Escalier, rampe,...)*
- *Plateforme (Zone de stationnement, hauteur de chute,...)*
- *Garde-corps (Chantier, code du travail, public,...)*
- *Rampe (Cas général et handicapée)*

Adéquation avec le sol :

- *Descentes de charge (Détermination par le calcul)*
- *Taux de travail au sol (Etude de sol, analyse de taux de travail connus et acceptables)*
- *Calage (Mode de calage, adaptation du calage,...)*
- *Etudes de cas (Tribune et podium)*

Module 2 « Tribunes » :

Thème : Règles règlementaires et techniques communes applicables aux tribunes
Durée : 0.5 jour

Dispositions techniques :

- *Descriptif d'une tribune démontable (Définitions, vocabulaires, caractéristiques, dénomination des pièces constitutives,...)*
- *Analyse de dossiers techniques (Plans, notice de montage, avis sur modèle, règles de calage, règles d'exploitation,...)*

- *Eléments structurels des tribunes (Soubassement, plancher, garde-corps, contreventement,...)*
- *Eléments extérieurs des tribunes (Charge d'exploitation, effets du vent, descentes de charge et calage,...)*

Application des règles relatives aux Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- *Implantation sur la voie publique ou dans un ERP existant*
- *Aménagements (Banc et sièges)*
- *Utilisation de revêtement tels que moquette, tissu,...*
- *Dégagements exigibles*

Anomalies et les inspections techniques :

- *Quelques anomalies rencontrées sur des montages réels*
- *Points de contrôle importants*
- *Méthode de contrôle*
- *Attestation de montage*
- *Contrôle avant ouverture au public*

Module 3 « Podiums » :

Thème : Règles règlementaires et techniques communes applicables aux podiums

Durée : 0.5 jour

Dispositions techniques :

- *Eléments structurels des podiums (Soubassement, plancher, garde-corps, contreventement,...)*
- *Documents administratifs concernant les podiums (Notice technique de montage, avis techniques « solidité »,...)*
- *Eléments extérieurs des podiums (Charge d'exploitation, effets du vent, descentes de charge et calage,...)*

Application des règles relatives aux Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- *Implantation sur la voie publique ou dans un ERP existant*
- *Utilisation de revêtement tels que moquette, tissu,...*
- *Dégagements exigibles*

Anomalies et les inspections techniques :

- *Quelques anomalies rencontrées sur des montages réels*
- *Points de contrôle importants*
- *Méthode de contrôle*
- *Attestation de montage*
- *Contrôle avant ouverture au public*

Module 4 « Tentes » :

Thème : Règles règlementaires et techniques communes applicables aux tentes

Durée : 1 jour

Dispositions applicables aux Chapiteaux, Tentes et Structures (CTS) :

- *Différence entre les Chapiteaux, Tentes et Structure (CTS)*
- *Texte règlementaire applicable aux CTS*
- *Homologation d'un CTS en préfecture*
- *Dossier technique initial (Registre de sécurité, extrait du registre de sécurité, avis solidité, procès-verbaux de réaction au feu des matériaux,...)*
- *Vérifications périodiques (Structure, enveloppe, équipements et aménagements)*
- *Vérifications et le rapport de vérifications au sens de l'article CTS 52*
- *Attestation de bon montage et de liaisonnement au sol*

Application des règles relatives aux Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- *Implantation*
- *Aménagements (Banc et sièges)*
- *Utilisation de revêtement tels que moquette, tissu,...*
- *Dégagements exigibles*
- *Moyens de sécurité (Alarme, extincteur,...)*

Chapiteaux :

- *Descriptif d'un chapiteau (Définitions, vocabulaires, caractéristiques,...)*
- *Quelques anomalies rencontrées sur des montages réels*
- *Points de contrôle importants*

Tentes :

- *Descriptif d'une tente (Définitions, vocabulaires, caractéristiques, dénomination des pièces constitutives,...)*
- *Quelques anomalies rencontrées sur des montages réels*
- *Points de contrôle importants*

Structures :

- *Descriptif d'une structure (Définitions, vocabulaires, caractéristiques,...)*
- *Quelques anomalies rencontrées sur des montages réels*
- *Points de contrôle importants*

Inspections techniques :

- *Méthode de contrôle*
- *Attestation de montage*
- *Contrôle avant ouverture au public*

Module 5 « Applications pratiques » :

Thème : Montages réels

Durée : 1 jour

A organiser en fonction des matériels mis à disposition

Examen de montages réels avec défauts créés

Rédaction d'un rapport d'inspection et d'une attestation de montage

Fin de la formation :

Réalisation du test de sortie

Bilan

Echanges

Grille d'évaluation à chaud